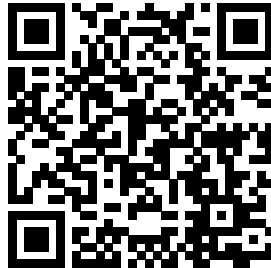


# ZEHCNAS



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 août 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 24 juillet 2024 sous réserves d'incidents**

**ZEHCNAS**

**Société civile au capital de 500 000 euros**

**Siège social : 1 Place Farnèse, Immeuble Le Giotto 84000 AVIGNON**

**519 074 694 RCS AVIGNON**

Suivant délibération du 09/07/2024, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Capital :

Ancienne mention : 500 000 €, divisé en 500 000 parts sociales de 1 € chacune.



Écrit par Echo du Mardi le 24 juillet 2024

Nouvelle mention : 500 000 €, divisé en 500 000 actions de 1 € chacune.

Dirigeants :

Ancienne mention : Gérant : Monsieur Eric SANCHEZ 1216 Chemin de la Verdière 84140 MONTFAVET

Nouvelle mention : Président : Monsieur Eric SANCHEZ, demeurant à 1216 Chemin de la Verdière 84140 MONTFAVET.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AVIGNON.

Pour avis

La Gérance

39555726